

Planification stratégique

de Victoriaville et sa région

2017-2025

RÉVISÉE

25

POURQUOI RÉVISER LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Pour permettre d'adapter, face à une nouvelle réalité, les grandes priorités communes ciblées par l'ensemble des municipalités et des acteurs du territoire afin d'assurer le développement prospère et durable de la MRC d'Arthabaska.

VISION

Une communauté inspirante,
créative et innovante
qui agit ensemble
et autrement.

ÉTAPES DE DÉPÔT DE PROJETS

Projets soumis au Fonds du plan stratégique (FPS)



Évaluation par le Comité du développement des territoires



Le projet respecte les enjeux stratégiques et les grands principes de la Loi sur le développement durable du Plan stratégique 2017-2025 de Victoriaville et sa région

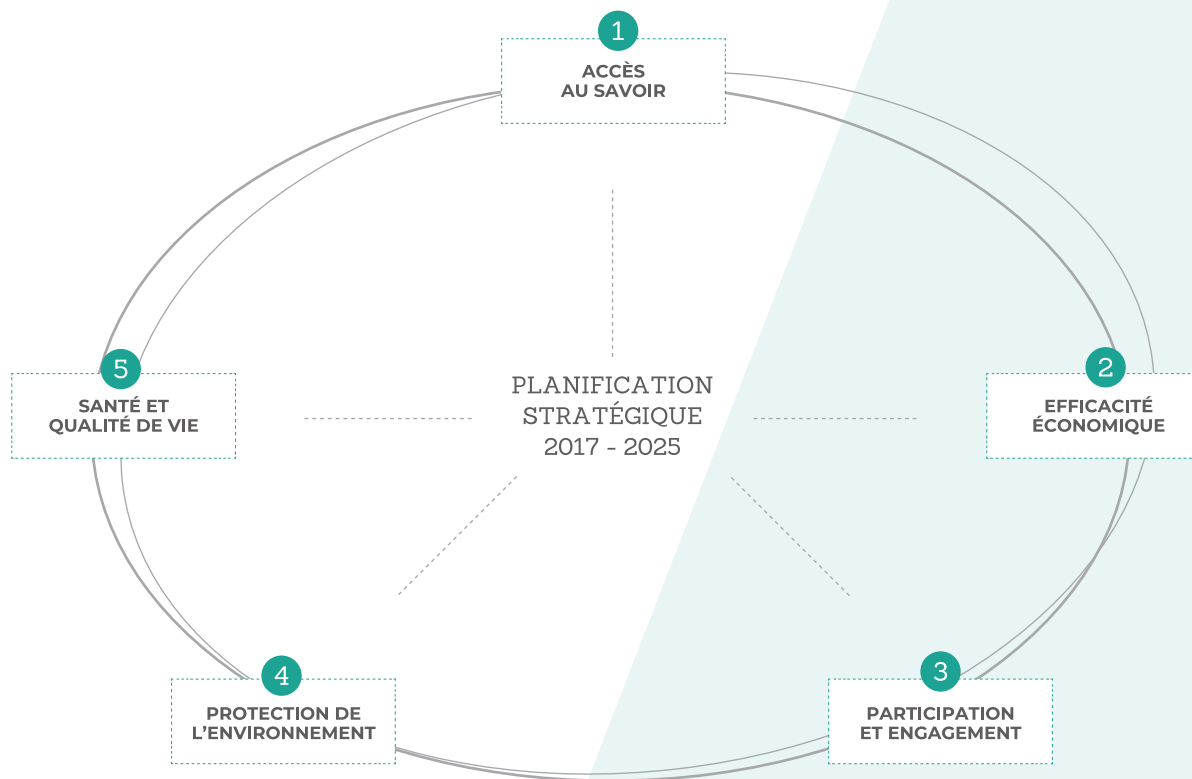


Le plan d'action prévoit des indicateurs d'avancement permettant de suivre la progression des initiatives et l'implication des partenaires concernés par cette démarche.

APPROCHE

Considérer le
développement durable
comme une valeur intégrante
du développement et
de la prospérité du milieu.

5 PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PRIORISÉS



1. ACCÈS AU SAVOIR

Les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en oeuvre du développement durable.

2. EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

L'économie du Québec et de ses régions doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse.

3. PARTICIPATION ET ENGAGEMENT

La participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique.

4. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

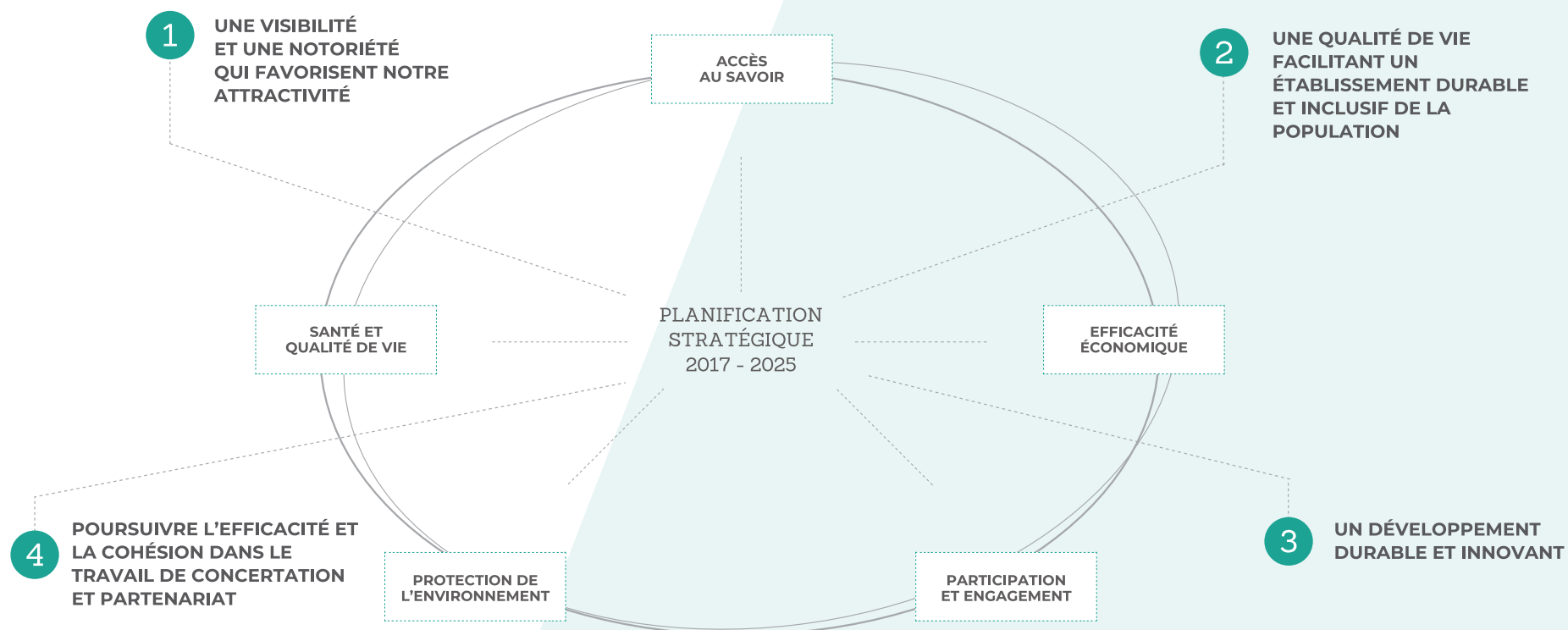
Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement.

5. SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE

Les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature.

* Les définitions sont tirées de la Loi sur le développement durable.

4 GRANDS ENJEUX STRATÉGIQUES



1

UNE VISIBILITÉ ET UNE NOTORIÉTÉ QUI FAVORISENT NOTRE ATTRACTIVITÉ

1.1 Faire des personnes résidentes et des entreprises de la MRC d'Arthabaska de réelles ambassadrices de leur municipalité et de leur région

1.2 Bâtir une image distinctive de la région et en faire la promotion (marketing territorial)

1.3* Développer des stratégies d'attraction qui misent sur les besoins des populations ciblées et de main-d'œuvre

- * 1.1.1 Accroître les liens entre les organisations, les entreprises et le milieu municipal
- * 1.1.2 Augmenter la capacité de référencement (connaissances des ressources)
- 1.1.3 Faire mousser le sentiment de fierté local

- * 1.2.1 Déterminer notre créneau distinctif (considérer le milieu de vie comme élément distinctif)
- * 1.2.2 Positionner le tourisme de niche comme fierté locale et élément distinctif
- * 1.2.3 Développer une stratégie de communication permettant le rayonnement de notre image distinctive
- * 1.2.4 Maintenir/relancer l'utilisation de la signature Victoriaville et sa région dans nos actions publicitaires

- 1.3.1 Développer une stratégie d'attraction spécifique aux jeunes
- 1.3.2 Développer une stratégie d'attraction spécifique aux immigrants
- * 1.3.3 Définir et mettre en œuvre des stratégies d'action en matière de pénurie de main-d'œuvre

2

UNE QUALITÉ DE VIE FACILITANT

UN ÉTABLISSEMENT DURABLE ET INCLUSIF

DE LA POPULATION

2.1 Assurer une offre de services de proximité inclusive répondant aux besoins de notre population actuelle et future

- * **2.1.1** Réfléchir à une stratégie d'offre de logements sains et abordables qui répondent aux besoins de la population et aux tendances actuelles (habitation)
- 2.1.2** Favoriser et réviser les différentes initiatives en transport de personnes sur le territoire, principalement en milieu rural et interrégional
- 2.1.3** Développer des services de proximité davantage en complémentarité intermunicipale (mutualisation de services)
- * **2.1.4** Mettre en place les conditions favorables afin d'assurer une offre en garderie qui répond aux besoins de nos familles
- 2.1.5** Revoir la stratégie globale d'accueil, d'intégration et de rétention des immigrants

2.2 Assurer un dynamisme de nos communautés

- 2.2.1** Favoriser et reconnaître l'implication citoyenne, le bénévolat et la représentation citoyenne
- * **2.2.2** Développer une stratégie de communication afin de faire la promotion des ressources du milieu à un plus grand public, notamment les ressources communautaires
- 2.2.3** Favoriser l'accès aux ressources sociocommunautaires à tous les citoyens et citoyennes du territoire
- * **2.2.4** Développer et mettre en valeur une offre de loisirs et culturelle diversifiée, adaptée aux intérêts de tous

3

UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET INNOVANT

3.1

* **3.1** Améliorer l'offre de formations pertinentes à notre milieu et la répartir équitablement sur le territoire

- * **3.1.1** Améliorer et adapter l'offre de formation qualifiante, qu'elle soit continue, de courte durée, sous différents modes de prestation afin qu'elles répondent au développement de la main-d'œuvre, aux besoins du milieu et aux intérêts de notre population
- * **3.1.2** Augmenter l'offre de programmes techniques
- * **3.1.3** Développer une offre de programmes universitaires

3.2

3.2 Favoriser de nouvelles initiatives pour assurer le développement résidentiel, agricole, immobilier, commercial et industriel dans les municipalités (zones de développement)

- * **3.2.1** Miser sur l'optimisation et la requalification des sites actuels
- * **3.2.2** Développer une stratégie de développement commune avec et pour les municipalités afin de travailler la complémentarité
- * **3.2.3** Revoir l'aménagement du territoire et adapter sa réglementation en favorisant l'écoresponsabilité

3.3

3.3 Agir en soutien aux entreprises locales qui répondent aux besoins du milieu et qui s'inscrivent dans la vision de développement de la région

- 3.3.1** Encourager l'entrepreneuriat pour la création de nouvelles entreprises
- * **3.3.2** Faciliter la mise en place d'actions favorisant l'achat local dans les organisations
- * **3.3.3** Soutenir la croissance des entreprises actuelles par la réalisation notamment d'un forum en développement économique (états généraux en économie)
- 3.3.4** Soutenir, faciliter et accompagner le milieu agricole dans son adaptation aux nouvelles réalités du milieu
- * **3.3.4** Favoriser le virage technologique des entreprises

3 SUITE

UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INNOVANT

3.4 Favoriser des pratiques écoresponsables et une économie circulaire

- * 3.4.1 Se doter d'une feuille de route ambitieuse pour développer et mettre en œuvre des projets en économie circulaire et des pratiques écoresponsables
- 3.4.2 Augmenter l'efficacité de notre gestion des matières résiduelles dans les municipalités et les organisations/entreprises
- 3.4.3 Accompagner les personnes citoyennes, notamment les enfants et les organisations/entreprises, dans la prise de saines habitudes zéro déchet par l'information, la sensibilisation, l'éducation (ISÉ) ou la réglementation
- * 3.4.4 Tendre vers une autonomie alimentaire solidaire et être reconnu comme une référence dans l'émergence de projets mobilisant et durables
- * 3.4.5 Rester à l'affût des nouveaux enjeux liés aux changements climatiques afin d'y adapter nos actions

3.5 Poursuivre les initiatives de recherche et développement pour demeurer un leader en DD

- 3.5.1 Procéder à une analyse systématique des impacts DD dans la mise en place de projets (incluant impacts sociocommunautaires)
- * 3.5.2 Réaliser un plan de communication sur les initiatives en développement durable (vulgarisation)
- * 3.5.3 Identifier et promouvoir les initiatives de recherches porteuses sur le territoire
- * 3.5.4 Rechercher les opportunités financières pour réaliser les initiatives en DD

4

**POURSUIVRE L'EFFICACITÉ ET LA
COHÉSION DANS LE TRAVAIL DE
CONCERTATION ET PARTENARIAT**

4.1 * 4.1 Créer et maintenir
des espaces de collaboration

- * 4.1.1 Favoriser des structures de concertation dynamiques entre les acteurs, notamment du milieu économique
- * 4.1.2 Favoriser le travail collaboratif pour des projets communs

4.2 * 4.2 Favoriser le maillage
entre les acteurs du
développement durable

- * 4.2.1 Développer des stratégies de réseautage entre les espaces de concertation
- * 4.2.2 Impliquer les acteurs concernés et touchés dans les réflexions et pistes de solution



DESTINATION 2025

RÉINVENTONS NOTRE RÉGION

PLANIFICATION STRATÉGIQUE
VICTORIAVILLE ET SA RÉGION
2017-2025



2025
La révision de la Planification stratégique 2017-2025
a été adoptée par le Conseil de la MRC d'Arthabaska en février 2022